



Format	Dimensions utiles	Fond perdu
4e de couverture	L 87 mm x H 212 mm	+ 5 mm
Plein volet	L 77 mm x H 202 mm	+ 5 mm
1/2 Volet	L 77 mm x H 98 mm	+ 5 mm
1/3 Volet	L 77 mm x H 64 mm	+ 5 mm
Petit Volet dessus plan de Métro	L 77 mm x H 34,5 mm	+ 5 mm
Double Grand Volet dessus Plan de Paris	L 343 mm x H 57 mm	+ 5 mm
2/3 Volet	L 77 mm x H 147 mm	+ 5 mm
Simple Volet dessus plan de Paris	L 169 mm x H 57 mm	+ 5 mm

Textes **BILINGUES** en japonais et français*

Pour toute question technique,
merci de contacter Laura ZAHARIA
Tél : 01 43 12 56 49
laura.zaharia@wheremagazine.com

Fichier numériques : PDF haute définition, 300 DPI au format réel (à 100%), CMJN, polices vectorisées.

Les fichiers PDF haute définition sont préférables à tout autre type pour un meilleur rendu de vos visuels complets. Sinon TIFF aplati, EPS ou Jpeg haute définition binaire et 300 DPI.

Vous pouvez intensifier vos "noirs", mais ne pas rendre ces derniers trop denses (par ex. C 20 M 20 J 20 N 100).

Attention : Ajouter + 5 mm de fond perdu (tout autour) pour les pleines pages et prévoir 3 à 5 mm de marge intérieures (conseillé pour une bonne lisibilité) sans texte, et les traits de coupe.

Délais : éléments techniques à remettre selon calendrier prévu des bouclages.

Remise des éléments à votre commercial chez where Paris et en copie à laura.zaharia@wheremagazine.com

Un mail de bonne réception et de conformité technique vous sera adressé en retour. Pour plus d'informations techniques, vous pouvez nous joindre directement par téléphone au 01 43 12 56 49.

La qualité de reproduction ne saurait être garantie si les éléments d'impression n'étaient pas conformes aux spécifications techniques ci-dessus ou s'ils nous parvenaient hors délais.

Merci de nous fournir une sortie couleur postscript en quadrichromie (cromalin - matchprint ou équivalent) à J-3 des délais indiqués.

Tout visuel sur fond clair peut être délimité par un filet si besoin.

Mode d'impression : Offset, quadri, aucun pantone ne sera accepté, merci de convertir en CMJN.

***IMPORTANT :** En vertu de la Loi Toubon, il est imposé de traduire vos messages publicitaires en français, même discrètement (via un astérisque de renvoi à un texte plus bas ou vertical par exemple). La loi n'interdit pas l'utilisation d'expressions étrangères (vous pouvez donc communiquer en langue étrangère à destination des lecteurs), mais dans ce cas, la traduction en français doit être ajoutée.